

**Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 7 juillet 2014 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.**

Présences :

M.	Claude Breault, maire
MME	Nicole Beaulieu, conseillère # 3 Nadia Sheink, conseillère # 5
MM.	Michel Dubé, conseiller # 1 Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2 Roger Dubé, conseiller # 4 Elzéar Lepage, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

188-14 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 20.1 Roches - Plage
- 20.2 Débroussaillage
- 20.3 Aqueduc et égout
- 20.4 Mandat
- 20.5 Douches – Gymkhana
- 20.6 Plainte Haie
- 20.7 Chemin de St-Rémi

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 2 juin 2014
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence
- 7. Projet murmure
- 8. Visite le 24 août – Préparatifs et bracelets – Congrès mondial acadien
- 9. Remerciement à Eagle Lake
- 10. Colloque ADMQ à Saint-Épiphane le 11 septembre
- 11. Renouvellement entente Club de l'Âge d'or l'Aire de l'envol – Prêt du local
- 12. Projet du Club de l'Âge d'or – Autorisation et appui financier
- 13. Demande à la CPTAQ
- 14. Certificats cadeaux – Des jardins Turcotte
- 15. Projet inspecteur à la MRC
- 16. Renouvellement Entente gestionnaire de formation ÉNPQ et Assurance
- 17. Visite des Fleurons le 30 juillet
- 18. Entente Croix-Rouge – Précision des services
- 19. Vélo et marche – École secondaire Vallée-des-Lacs – Demande d'autorisation
- 20. Affaires nouvelles
- Période de questions
- 21. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

189-14 **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 2 JUIN**

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 2 juin 2014 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

4. COMPTES

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIONNELS PAYÉS

Salaires	Total employés	11 115,03 \$
10520 Telus	Téléphone	366,98
10521 Shaw direct	Câble avril	57,75
10522 Hydro Québec	Électricité (3/10) (10/10 en 2014= 3 346,02\$)	1 454,29
10523 Revenu Québec	Remises (eur) juin 2014	1 602,31
10524 Revenu Canada	Remises (eur) juin 2014	3 748,30
10525 Rodrigue Micheline	Conciergerie juin	715,85
10526 Rodrigue Micheline	Ménage décès	50,00
10527 Municipalité (petite caisse)	Téléphone chalets, timbres, sacs,...	104,58
10528 Hydro Québec	Électricité (7/10) (10/10 en 2013= 3 217,50 \$)	1 891,73
	<b>Total autres payés</b>	<b>9 991,79 \$</b>
	<b>Grand total payé</b>	<b>21 106,82 \$</b>

COMPTES À PAYER

1. 9126-7815 Québec inc.	Sirop d'érable (Réso 146-14) - CMA	168,00 \$
2. Beaulieu Berthier	Déplacements divers et réseaux	204,52
3. Bernard Renée	Grands ménages chalets (2) + toilette buanderie camping	379,50
4. Biologie aménagement	Analyses eaux	401,04
5. Boucher Gisèle	Déplacement Eagle Lake et remb. achats - CMA	222,68
6. Breault Claude	Déplacement AGA - ADVL	13,76
7. Cabano Fleuriste	Plante - Décès Gérard Bernard (Père de Renée)	45,99
8. Construction et rénovation Jaro	Toiture étant aéré - Réso 182-14	2 258,11
9. Crevier Lubrifiants inc.	15W40 t crédit contenant	918,77
10. Dubé Gabriel	Entretien jardinières juin (4 semaines)	400,00
11. Électronique Mercier	Service numérique	124,17
12. Entreprises Bouchard (Les)	Fitting tracteur à pelouse-Régulateur niveleuse	71,86
13. Entreprises Boucher & Santerre	Essence mai et juin	1 052,11
14. Excauations Jean-Guy Roy inc.	Terre mixte	159,40
15. Groupe Voyer	Peinture orange et pièces égout	524,41
16. Hewitt	Pièces loader	227,29
17. Lavoie Francis	Déplacements formations et réunion	33,54
18. Lawson products	Outils	739,21
19. Livre-tout	Messagerie Peterbilt	9,49
20. Magasin COOP de Squatec	Pailis	214,47
21. Malenfant Beaulieu Alexandre	Entretien pelouses (Réso 170-14)	400,00
22. Matériaux du Lac (Les)	Asphalte, robinet chalet, ..	943,58
23. Micro data informatique	Ordinateur (biblio) + suite Office, ... (Réso 172-14)	1 397,29
24. Motion industries	Pièce égout	45,88
25. MRC Témiscouata	Redevance carrière avril-mai-juin	64,80
26. Municipalité d'Esprit-Saint	Remplissage APRJA (2)	20,00
27. Nettoyeur Christine	Service mai	27,59
28. Pétroles JMB	Diesel (1326.4 L x 1.13 \$/L 02-06-2014)	1 723,28
29. Pièces d'auto-Rimouski	Tournevis, source d'alimentation, lit, valve, ...	239,76
30. Postes Canada	Envois collectifs	63,48
31. RJDT	Service recyclage et ordures (5/10) et roues	5 209,80
32. Samson Électrique	Lumières de rue, garage, ..	1 869,41
33. Sani Express	Papier toilette, produit nettoyant, ..	164,87
34. Scie mécanique L. Ouellet inc.	Courroie et lames -tracteur à pelouse	303,07
35. Sel Warwick	Abat-poussière (Réso 38-14) et 35 kg pour routes	9 259,22
36. Servitech	Tenue à jour du 27 mai	2 394,92
37. SNEQ	Drapeaux du Québec (2)	105,78
<b>TOTAL COMPTES À PAYER</b>		<b>32 401,05 \$</b>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. Reçu de la MMQ un chèque de 2 784 \$ comme ristourne tel qu'annoncé.
2. Lettre de Transports Québec en date du 18 juin suite à l'envoi de la résolution # 137-14 nous informant que le ministère prévoit nous rencontrer dans les prochaines semaines pour discuter de la situation.
3. Reçu notre Certificat d'inscription - Renouvellement de bail non exclusif du Ministère des ressources naturelles.

4. Lettre du MAMROT en réponse à notre résolution sur les frais de formation, nous informant qu'après analyse, le Ministère ne peut donner suite à cette demande, car il est de la responsabilité des municipalités d'assumer les frais afférents à la formation de leur personnel,...
5. Informations de la RIDT, prochain CA le 27 août, Vente de tapis de dynamitage usagé, vente de vaisselle compostable et politique bris de bacs roulants.
6. La MRC nous envoie 2 lettres transmises aux exploitants de carrières et de sablières, concernant l'obligation de faire une déclaration avant le 30 juin couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre,... et les informant de l'adoption du Règlement 01-14 sur la taxe sur le transport des matières assujetties,...
7. Reçu le Bilan de la consultation publique pour la mise à jour de la Politique culturelle de la MRC.
8. La MRC nous envoie 2 lettres transmises aux exploitants de carrières et de sablières, concernant l'obligation de faire une déclaration avant le 30 juin couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre,... et les informant de l'adoption du Règlement 01-14 sur la taxe sur le transport des matières assujetties,...
9. Reçu le Bilan de la consultation publique pour la mise à jour de la Politique culturelle de la MRC
10. Reçu lettre de la Fabrique autorisant Mme Malenfant à exposer son artisanat du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre.
11. Changement de noms des Ministères : MAMROT devient Ministères des affaires municipales et de l'occupation du territoire, Le ministère du développement, de l'environnement, de la Faune et des Parcs est scindé en 2 soit le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et le Ministère du Développement durable, de l'environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et le Ministère des ressources naturelles devient le Ministère de l'Énergie et des ressources naturelles.
12. M. Jean D'Amour nous écrit que c'est avec beaucoup de fierté qu'il a commencé à exercer ses fonctions au poste de ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et nous remercie. (À lire)
13. Reçu lettre de la Régie du bâtiment concernant la mise à jour du Règlement modifiant le Code de sécurité pour y intégrer des dispositions sur l'installation de tour de refroidissement à l'eau et l'obligation de se conformer aux nouvelles exigences qui entreront en vigueur le 12 juillet 2014.
14. Reçu dépôt de 141 843 \$ le 30 juin comme péréquation.
15. Documents déposés de l'Assemblée générale annuelle de l'Association de développement de la Vallée-des-Lacs.
16. Nouveau bureau d'informations touristiques situé au 7, boulevard Industriel entre MC Do et le dépanneur Ultramar.
17. Lettre du CLD – Reddition de comptes.

## 6. PROGRAMME DE TRANSFERT DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

Taxe fédérale d'accise sur l'essence 25 juin 2014

Une nouvelle entente a été conclue aujourd'hui entre les gouvernements du Québec et du Canada relativement au transfert aux municipalités d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures. Cette entente prévoit, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et pour les cinq prochaines années (de 2014 à 2018), une aide gouvernementale totale de 2,67 milliards de dollars pour la réalisation de travaux admissibles selon l'ordre de priorité suivant :

1. l'installation, la mise aux normes et à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux;
2. les études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;
3. le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout;
4. la voirie locale (réfection et amélioration des infrastructures de voirie locale telles que les ouvrages d'art municipaux, les rues municipales ou autres routes locales), les infrastructures liées à la gestion des matières résiduelles, les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments ainsi que la construction ou la rénovation des bâtiments municipaux et d'infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir.

De plus, chaque municipalité pourra utiliser l'équivalent de 20 % de la somme qui lui est allouée pour réaliser des travaux admissibles de son choix, sans tenir compte de l'ordre de priorité. Un seuil minimal d'immobilisations de 28 \$ par habitant par année sera exigé des municipalités pour la réfection d'infrastructures.

Les municipalités seront prochainement informées par le Ministère de leur enveloppe respective ainsi que de la procédure relative à la présentation d'une programmation de travaux.

## 191-14 7. PROJET MURMURE

L'inauguration du circuit des 21 murales du projet murmure a été réalisée le 26 juin à Témiscouata-sur-le-Lac. M. Patrice Croft était présent. La grande murale a été installée sur le Pavillon du lac.

**Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite M. Patrice Croft pour la magnifique œuvre qu'il a créée pour la municipalité.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## 192-14 8. VISITE LE 24 AOÛT – PRÉPARATIFS ET BRACELETS – CMA

Dimanche, le 24 août les gens de Rivière Verte et d'Eagle Lake viendront au Lac-des-Aigles dans le cadre du CMA. La municipalité doit les recevoir au Pavillon du lac pour un Brunch au coût de 10 \$. Par la suite une courte visite du village sera réalisée et animée par Roger Dubé et le maire. Et un rendez-vous à Témiscouata-sur-le-Lac pour 14 h 45 pour la finale du Congrès. Chaque personne présente doit posséder son bracelet. Des bracelets sont en vente au coût de 20 \$ d'ici le 13 juillet. Les élus me confirmeront leur présence d'ici vendredi le 11 juillet à midi pour la finale à Témiscouata-sur-le-Lac.

**Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie le Brunch des invités de Rivière-Verte et d'Eagle Lake à 10 \$ ainsi que celui des élus. Qu'elle serve un vin d'honneur à cette occasion et remette un sac cadeau à chacun. Qu'une invitation soit adressée aux villages d'Eagle Lake et de Rivière Verte pour les informer du port du bracelet pour la finale, de l'horaire de la journée,...

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 193-14 9. **REMERCIEMENT À EAGLE LAKE**
- Samedi, le 7 juin les représentants municipaux de Lac-des-Aigles ont été reçus à Eagle Lake au Maine. La journée fut magnifique, le lac est majestueux et les gens très chaleureux.
- Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie sincèrement les gens d'Eagle Lake pour l'accueil inoubliable qu'ils ont adressé aux représentants de notre municipalité.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 194-14 10. **COLLOQUE ADMQ À SAINT-ÉPIPHANE LE 11 SEPTEMBRE**
- Le Colloque annuel de l'ADMQ aura lieu à St-Épiphane, le 11 septembre.
- Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la DG Mme Francine Beaulieu à participer à ce Colloque et accepte d'en défrayer le coût de 60 \$ ainsi que lui rembourser ses frais de déplacements sur présentation d'une feuille complétée.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 195-14 11. **RENOUVELLEMENT ENTENTE CLUB DE L'ÂGE D'OR, L'AIRE DE L'ENVOL – PRÊT DU LOCAL**
- Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles certifie au Club de l'Âge d'or l'Aire de l'Envol qu'elle renouvelle l'entente du prêt du local au sous-sol de l'édifice municipal pour une période de 5 ans soit jusqu'au 10 juillet 2019. Le club est responsable du ménage de ce local, d'abaisser le chauffage et de sortir leurs déchets et leur recyclage.
- Et mandate le maire pour répondre à tout besoin formulé par le Club.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 196-14 12. **PROJET DU CLUB DE L'ÂGE D'OR – AUTORISATION ET APPUI**
- Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le Club de l'Âge d'or l'Aire de l'envol à présenter un projet « Rénovation des installations » dans le cadre du Programme nouveaux Horizons pour les aînés d'un montant de 40 000 \$ et accepte d'y participer pour un montant de 15 000 \$.
- Ce montant sera pris à même le surplus accumulé de l'année.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 197-14 13. **DEMANDE À LA CPTAQ**
- Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie la demande d'aliénation et de lotissement des lots P4 et P5 du rang 2 NE Canton Biencourt présentée par M. Charles-Omer Dancause auprès de la CPTAQ et en recommande son autorisation car ces lots n'ont aucun potentiel agricole et ne possèdent pas non plus de possibilité d'utilisation à des fins agricoles. Ces lots sont couverts d'une plantation d'arbres.
- Deux parties de lots avoisinants soit P-6 et P-3 sont agricoles mais sont entourés de boisés donc les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles sont nulles.
- De plus ces 2 parties de lots ont été acquis par M. Dancause bien après les parties de lots 5, 6 et 7 du rang 1 canton Biencourt.
- Ce projet est conforme aux règlements de zonage et de contrôle intérimaire.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 198-14 14. **CERTIFICATS CADEAUX – DES JARDINS TURCOTTE**
- Des jardins Turcotte ont remis 3 certificats cadeaux à la municipalité.
- Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles organise un concours d'embellissement pour les catégories résidentiel, commercial et Le pouce vert (débutant) pour lequel elle remettra ces 3 certificats cadeaux Plus 3 prix de 50 \$ donc 2 prix dans chaque catégorie un 1<sup>er</sup> de 50 \$ et le 2<sup>e</sup> en certificat cadeau. Le concours débutera le 10 juillet pour se terminer le 28 juillet. Un tirage sera fait parmi les inscriptions de participations reçues par la poste, au bureau, par fax ou par courriel. Important d'inscrire la catégorie sur le bulletin, l'adresse,...
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 199-14 15. **PROJET INSPECTEUR À LA MRC**  
 La MRC a un projet d'inspecteur et demande notre intérêt, le nombre d'heures et de jours de nos besoins annuels,...

La municipalité pourrait transférer toutes les demandes de permis à celui-ci moyennant un coût ?

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles informe la MRC de Témiscouata de son intérêt certain pour ce projet d'inspecteur.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 200-14 16. **RENOUVELLEMENT ENTENTE GESTIONNAIRE DE FORMATION ÉNPO ET ASSURANCES**

Le renouvellement coûtera maintenant 1000 \$ + taxes.

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de renouveler l'entente de gestionnaire de formation avec l'ÉNPO qui s'applique aux programmes de formation : Pompier I, Opérateur d'autopompe, Auto sauvetage – Hors programme ainsi qu'à tout ajout de programme de formation agréé par l'École pendant la durée de la présente entente et d'en acquitter le coût de 1 000 \$.

Qu'elle identifie Mme Francine Beaulieu, directrice générale comme personne responsable de la formation pour la représenter comme gestionnaire de formation. Qu'elle autorise le maire, M. Claude Breault et la directrice générale Mme Francine Beaulieu à signer tout document relatif à cette entente. De plus que la municipalité ajoute à sa Police comme Assuré additionnel l'École nationale des pompiers du Québec.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17. **VISITE DES FLEURONS DU QUÉBEC**

Mercredi, le 30 juillet, les Fleurons du Québec viendront évaluer notre village.

Qu'elle fasse l'achat de fleurs (Nicole) d'ici là et informe la population de cette évaluation triennale.

- 201-14 18. **ENTENTE AVEC CROIX-ROUGE – PRÉCISION DES SERVICES**

Par les années passées au Point 5.2.3 les services à offrir à la municipalité étaient identifiés par la Croix-Rouge sur l'entente soit :

SERVICES	Organisation du service	Soutien bénévole
Inscription et renseignements	X	
Accueil et information	X	
Hébergement de secours	X	
Alimentation de secours	X	
Habillement de secours	X	
Services généraux (Services personnels)	X	

Et à 5.2.4 Pour les Ressources matérielles d'urgence étaient cochées : lits pliants, couvertures, oreillers et trousse de hygiène et aucun frais de location pour ce matériel prêté ne sont facturés mais des frais de transport, réparation, de remplacement du matériel perdu ou détérioré et les frais de nettoyage et pour les trousse de hygiène et les oreillers : les frais de transport et d'utilisation

\* Cette année la municipalité doit identifier elle-même les services qu'elle désire. À noter que lors d'un sinistre majeur, la Municipalité pourra modifier ses choix.

Une copie des points 5.2.3 et de l'annexe D est remise à chaque élu

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles coche les mêmes services que les ententes précédentes.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 202-14 19. **MARCHE ET VÉLO - ÉCOLE SECONDAIRE VALLÉE-DES-LACS – DEMANDE D'AUTORISATION**

Pour la rentrée scolaire l'École secondaire de la Vallée-des-Lacs désire organiser une marche et vélo qui se terminerait au LDA. Pour ce, le MTQ demande à l'école d'obtenir l'accord de la municipalité.

**Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la tenue de cette activité organisée par l'école secondaire Vallée-des-Lacs de Marche et Vélo sur son territoire les 3 ou 4 ou 5 septembre prochain en autant que les conditions du MTQ soient respectées.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
 Adoptée à la majorité des conseillers.

20. AFFAIRES NOUVELLES

203-14

20.1 ROCHES - PLAGE

Un projet d'enlèvement des roches à la plage a été pensé par un citoyen. Une demande d'autorisation devrait être adressée au MDDEP ainsi qu'au ministère de la forêt,...

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la municipalité de Lac-des-Aigles étant donné les contraintes de temps et la complexité de la demande choisisse présentement de mettre ce projet sur la glace.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

204-14

20.2 DÉBROUSSAILLAGE

**Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage**

Que la municipalité de Lac-des-Aigles mandate Excavation Régis Bérubé pour débroussailler au chemin du Nord-du-Lac avec son nouvel équipement au coût tel que discuté de 100 \$/heure pour un maximum d'une journée.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

20.3 AQUEDUC ET ÉGOUT

Un document de travail pour un protocole d'entente sera préparé en vue des travaux de raccordement à l'aqueduc et égout des 4 propriétaires sur le chemin du Sud-du-Lac.

205-14

20.4 MANDAT

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que suite à la recommandation de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ), assureur de la Municipalité de Lac-des-Aigles, la Municipalité de Lac-des-Aigles se présente en cours et mandate M. Berthier Beaulieu, contremaître et inspecteur municipal pour la représenter et s'occuper du dossier pour l'audience prévue le 22 juillet aux petites Créances.

Que le maire M. Claude Breault en informe M. André Plourde.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

206-14

20.5 DOUCHES - GYMKHANA

Une demande a été faite à la gestionnaire du Parc Natur'Ailes pour fournir les clés des douches du Camping aux participants du Gymkhana.

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la municipalité de Lac-des-Aigles ne fournisse pas le service des douches mais réserve les douches à ses utilisateurs du camping.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

20.6 PLAINTÉ – HAIE

Une plainte par courriel a été reçue de Mme Marcelle Robichaud concernant les bris à sa haie, ... Une copie sera acheminée à chaque élu.

20.7 CHEMIN DE ST-RÉMI

M. Elzéar Lepage qui a participé à la dernière rencontre fournit des informations sur le projet. Une participation de 235 \$/année sera demandée aux municipalités. Les locataires d'hébergements paieront directement au poste d'accueil, en Estrie et l'argent sera remis à un comité local qui ensuite la redistribuera aux propriétaires d'hébergement. Ceux-ci devront payer 4,85 \$/année pour leur accréditation. À long terme, on s'attend à recevoir environ 10 marcheurs / jour à l'année.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

207-14

21. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.  
**Adopté.**

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.